

Une étude menée par NN dresse un tableau du comportement des Belges en matière de pension

À peine 11 % des Belges préparent financièrement leur pension

Dossier de presse Enquête nationale des pensions 2019



À propos de l'enquête

Le bureau d'études indépendant Indiville a interrogé 1.059 Belges âgés de 20 à 64 ans, non pensionnés. 57 % des personnes sondées sont néerlandophones et 43 % francophones. 50 % des personnes sondées sont des hommes et 50 % des femmes.

À peine 11 % des Belges préparent financièrement leur pension

Et 56 % des Belges ne comptent pas sur la pension légale versée par le gouvernement.

Bruxelles, le 23 octobre 2019 – La plupart des Belges (64 %) s'inquiètent de leur situation financière après la retraite, comme le montrent les nouveaux chiffres issus de l'Enquête nationale des pensions émanant de NN, expert en matière de pension. Bien qu'à peine 6 % d'entre eux soient convaincus que la pension légale suffira pour maintenir le niveau de vie qu'ils souhaitent, seule une petite minorité prend des mesures effectives pour constituer elle-même les réserves nécessaires. Ce sont surtout les jeunes Belges qui ne pensent pas pouvoir vivre une retraite paisible. En effet, 67 % des Belges de moins de 35 ans pensent que leur vie ne sera pas confortable une fois l'âge de la pension atteint. Une situation problématique, sachant que l'espérance de vie augmente chaque année dans notre pays. Voilà pourquoi NN lance une campagne de sensibilisation et un appel au futur gouvernement. Grâce au livre « Et ils vécurent heureux pour toujours ? », qui sera présenté la semaine prochaine à la Foire du livre d'Anvers, NN veut amener les gens à réfléchir consciemment à l'idée de vieillir en étant heureux. Sur le site Internet www.vivez-heureux-et-longtemps.be, NN donne des pistes aux Belges et leur permet de tester la façon dont ils envisagent maintenant leur pension. NN s'adresse donc aux Belges, qui ont une responsabilité individuelle, mais également au futur gouvernement fédéral, afin d'inciter les Belges à agir pour bénéficier d'une pension décente.

Le paradoxe de la pension : la perception et la réalité sont diamétralement opposées

L'idée de partir à la retraite plaît à beaucoup de Belges : mener une vie plus tranquille, ressentir moins de stress et disposer enfin de temps pour profiter pleinement de la vie. D'après l'Enquête nationale des pensions menée par NN, nous voulons surtout prendre du temps pour voyager, pour faire des excursions avec notre famille et nos amis, pour nous consacrer à nos loisirs et travailler comme bénévole. **Pour 75 % des Belges, partir à la retraite a une connotation positive et ne signifie donc pas forcément devenir vieux.** Car la majorité d'entre eux (52 %) considèrent la vieillesse comme négative. Pour de nombreux Belges, devenir vieux signifie avoir une santé qui décline et risquer d'être confronté à la solitude.

La confiance dans la capacité des autorités à continuer à verser les pensions atteint aujourd'hui un niveau historiquement bas. **La plupart des Belges (56 %) ne comptent pas sur une pension légale versée par les autorités.** Afin de concrétiser tous leurs rêves durant leur retraite, les Belges pensent avoir besoin de 1.790 euros, en moyenne, par mois. Une minorité (43 %) d'entre eux estiment probable qu'ils auront effectivement constitué cette réserve financière au moment où ils partiront à la pension.

38 % des Belges craignent même de se retrouver complètement sans argent à la retraite. Par ailleurs, la grande majorité des Belges (81 %) ne veulent pas dépendre de leurs enfants durant leur retraite et **la plupart des Belges (63 %) ne s'attendent pas à vivre confortablement au cours de leurs vieux jours.**

Que voulez-vous absolument faire lorsque vous serez pensionné ?

1. Voyager (63 %)
2. Passer du temps avec votre famille et vos amis (55 %)
3. Vous consacrer à vos loisirs (50 %)
4. Vous occuper de vos petits-enfants (33 %)
5. Travailler comme bénévole (24 %)

Source : Enquête nationale des pensions réalisée par NN, 2019

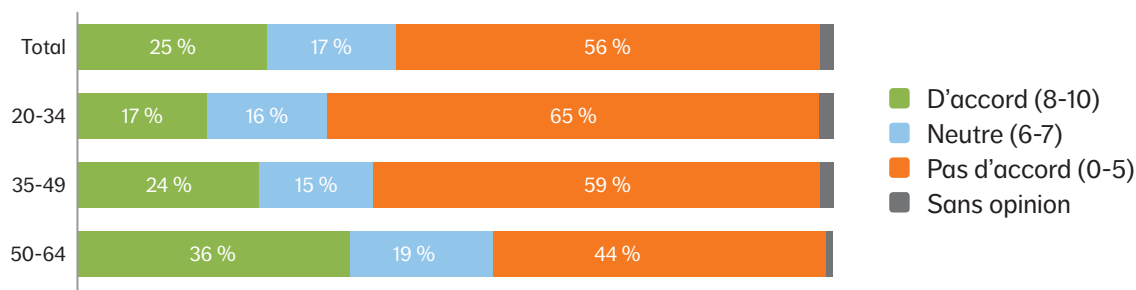
Jan Van Autreve, CEO de NN : « Il est très déstabilisant de constater que nous, les Belges, nous rêvons d'une pension faite de voyages lointains, tout en sachant que les autorités ne pourront pas continuer à nous verser une pension légale et en ne mettant rien en place pour la préparer financièrement. Aujourd'hui, l'amélioration de nos connaissances financières s'avère cruciale, afin que notre pays s'oriente vers des pensions décentes. À cet égard, il est primordial de comprendre que tous les Belges ne sont pas des experts de la finance : des mesures simples et une action de sensibilisation dans ce domaine se révèlent donc essentielles. »

Ce sont surtout les jeunes Belges qui ne pensent pas vivre une retraite tranquille

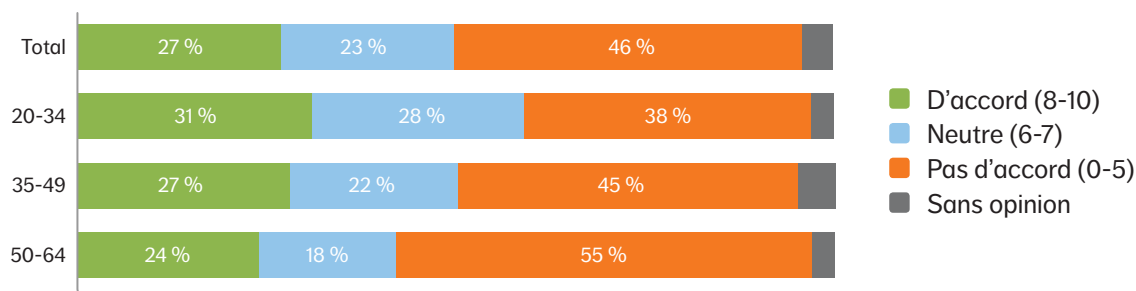
Les Belges espèrent, en moyenne, pouvoir partir à la retraite vers 62 ans. Pourtant, seule une petite minorité pense que ce chiffre est encore réaliste. Ce sont surtout les jeunes Belges (entre 20 et 34 ans) qui n'y croient pas et considèrent qu'ils devront encore travailler très longtemps. Ils estiment, en moyenne, qu'ils devront travailler jusqu'à l'âge de 67 ans. **Près de la moitié (44 %) des jeunes Belges pensent même qu'ils devront travailler au-delà de l'âge de 67 ans, avant de pouvoir prendre leur retraite.**

Même quand ils pourront partir à la retraite, 6 jeunes Belges de moins de 35 ans sur 10 s'attendent à devoir continuer à gagner un salaire d'appoint. La majorité des jeunes Belges (65 %) n'a aucune confiance en la capacité des autorités à verser leur pension. **67% des jeunes Belges prévoient de ne pas pouvoir mener une vie confortable après leur départ à la retraite.**

J'ai confiance en la capacité des autorités à continuer à payer les pensions, même quand je partirai à la retraite



Je m'attends à devoir continuer à gagner ma vie durant ma retraite



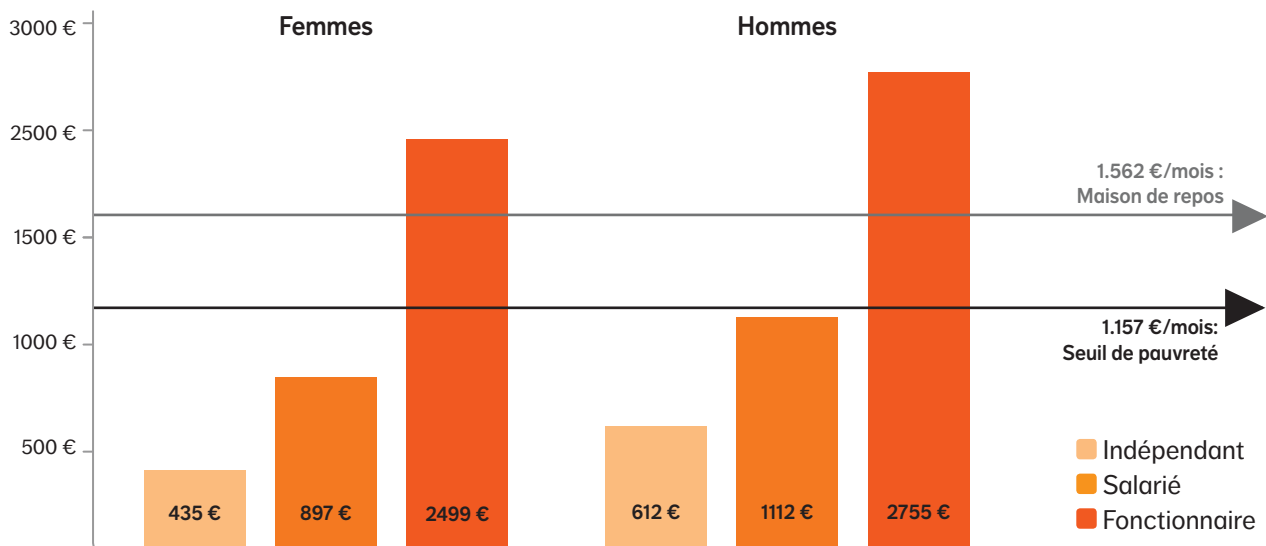
Source : Enquête nationale des pensions réalisée par NN, 2019

Les Belges se voilent la face en ce qui concerne la planification financière de leur pension

Bien que la plupart des Belges s'inquiètent de leur future situation durant leur retraite, seule une petite minorité adopte des mesures vraiment concrètes pour la préparer sérieusement. **À peine 11 % des Belges ont élaboré ou fait élaborer un plan financier personnel.** 74 % d'entre eux ont opté pour l'accompagnement d'un professionnel dans ce domaine. Pourtant, selon l'expert en pension NN, il s'avère nécessaire de bien préparer sa retraite.

La pension moyenne d'un indépendant ou d'un salarié est de 1.157 euros et se situe donc en dessous du seuil belge de pauvreté. Le coût d'une maison de repos s'élève déjà à 1.562 euros, en moyenne. **À l'heure actuelle, les pensions légales en Belgique figurent parmi les plus basses en Europe.** En moyenne, un pensionné belge touche 66 % de son dernier revenu, ce qui place la Belgique sous la moyenne européenne, qui atteint 70 %. En outre, il existe une grande différence entre la pension moyenne des femmes et celle des hommes, en Belgique.

Pension légale moyenne en Belgique



Source : Service Fédéral des Pensions

Par contre, l'épargne-pension est très appréciée en Belgique. 65 % des Belges ont une épargne-pension. La grande majorité y a souscrit pour des raisons fiscales. Selon les chiffres de NN, nous recevons, en moyenne, 15.000 euros au terme de l'épargne-pension. Cette somme correspond à un versement d'environ 30 à 35 euros par mois. Un montant qui est donc fort éloigné de celui dont nous avons besoin, en moyenne, pour bénéficier d'une retraite confortable.

Quelle réserve financière pensez-vous avoir besoin au début de votre retraite ?



Source : Enquête nationale des pensions réalisée par NN, 2019

Jan Van Autreve, CEO de NN : « Il semble que nous pratiquons collectivement la politique de l'autruche en ce qui concerne la planification financière en matière de pension. Beaucoup de gens fuient une situation qui apparaît comme extrêmement difficile. L'épargne-pension constitue une première étape, mais elle est loin d'être toujours suffisante pour permettre de profiter d'une retraite confortable. Aussi, commencez à planifier votre pension aujourd'hui et ne reportez pas cette tâche à demain ! Cette planification s'avère indispensable, et il est essentiel de l'entamer tôt. Prenez contact avec votre personne de confiance dans le secteur financier (courtier, banquier...) et demandez-lui conseil ».

De quelle réserve financière avez-vous besoin pour profiter d'une retraite confortable ?

Cela dépend de votre situation personnelle, évidemment. Vous êtes un salarié moyen et vous voulez bénéficier d'un revenu confortable de 2.657 euros à votre retraite ? Alors, vous devrez épargner environ **324.000 euros, afin de compléter votre pension de 1.157 euros avec une somme de 1.500 euros chaque mois**. Dans ce cas, nous partons d'une espérance de vie moyenne de 80 ans. Sur base d'un calcul approximatif et simplifié, à savoir : 1.500 euros x 12 (mois) x 18 (ans).

Selon l'Enquête nationale des pensions, seuls 21 % des Belges estiment qu'ils auront besoin de plus de 250.000 euros et une minorité d'entre eux (41 %) considèrent que c'est faisable.

Vous désirez obtenir plus d'informations ? Parlez-en à votre courtier ou à votre personne de confiance au sein de votre banque. Il / elle peut vous aider à investir intelligemment, afin de faire baisser le montant de l'épargne nécessaire. Dans l'annexe en page 13, vous trouverez d'autres astuces pour déterminer le capital nécessaire afin de profiter d'une retraite agréable. En attendant, calculez vous-même la somme dont vous aurez besoin pour vivre confortablement lorsque vous serez pensionné, sur <https://www.nn.be/fr/pension>.

Commencez aujourd'hui à vous inquiéter pour demain !

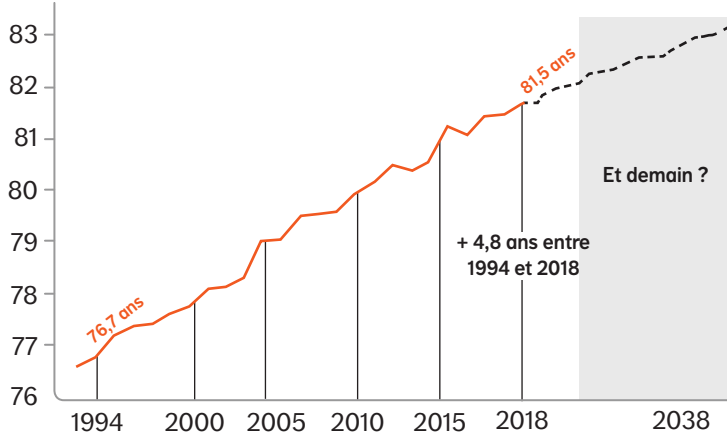
Quel type de personne êtes-vous face à la pension ? Etes-vous angoissé, êtes-vous utopiste ou agissez-vous ? Comment gérez-vous la préparation financière de votre pension ? Êtes-vous très inquiet ou êtes-vous plutôt optimiste ? Faites le test sur www.vivez-heureux-et-longtemps.be et découvrez le sentiment que suscite votre future pension. Vous obtiendrez également une idée claire de la manière dont vous gérez aujourd'hui la préparation financière de votre retraite. En fonction de votre régime de pension, NN vous donne des conseils sur mesure, afin de commencer dès aujourd'hui à œuvrer pour une vie heureuse et confortable durant votre retraite.



Lifelong Income : un revenu supplémentaire, à vie

En tant qu'assureur, NN développe constamment des solutions uniques, adaptées à notre monde en constante évolution. Comme l'espérance de vie en Belgique augmente d'année en année, NN vous apporte la sécurité à vie après votre mise à la retraite, grâce au Lifelong Income. Lifelong Income est un produit de la branche 23 inédit sur le marché belge, qui permet de vous verser un revenu supplémentaire garanti, pendant toute votre vie¹. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.nn.be/fr/questionscapitales/vivre-de-ses-rentes-comment-sassurer-un-revenu-garanti-vie>.

Augmentation de l'espérance de vie



Source : Statbel

¹ Lifelong income est une des solutions offertes par NN pour profiter d'un revenu à vie, durant la retraite. Par ailleurs, NN propose aussi de nombreux produits permettant de constituer soi-même sa pension, au cours de sa carrière professionnelle.

Les principales conclusions de l'Enquête nationale des pensions

La plupart des Belges (64 %) s'inquiètent de leur situation financière lors de leur retraite. La confiance accordée aux autorités en ce qui concerne le versement d'une pension légale, atteint un niveau historiquement bas. 56 % des Belges ne comptent pas sur une pension légale de la part des autorités. À peine 6 % d'entre eux sont convaincus que la pension légale suffira pour maintenir le niveau de vie qu'ils souhaitent.

Pour 75 % des Belges, partir à la retraite a une connotation positive (ressentir moins de stress, avoir du temps pour voyager...) et ne signifie donc pas forcément devenir vieux. Car la majorité d'entre eux (52 %) considèrent la vieillesse comme négative. Pour de nombreux Belges, devenir vieux signifie avoir une santé qui décline et risquer d'être confronté à la solitude.

Afin de concrétiser tous leurs rêves durant leur retraite, les Belges pensent avoir besoin de 1.790 euros, en moyenne, par mois. Une minorité (43 %) d'entre eux estiment probable qu'ils auront effectivement constitué cette réserve financière au moment où ils partiront à la retraite. 38 % des Belges craignent même de se retrouver complètement sans argent, à la retraite.

Seule une petite minorité prend des mesures pour constituer elle-même les réserves nécessaires. À peine 11 % des Belges ont élaboré ou fait élaborer un plan financier personnel. 74 % d'entre eux ont opté pour l'accompagnement d'un professionnel dans ce domaine.

L'épargne-pension est très appréciée : 65 % des Belges ont une épargne-pension, surtout pour des raisons fiscales. Mais le résultat moyen de l'épargne-pension ne représente qu'une fraction de ce qui s'avère nécessaire, en moyenne, pour profiter d'une retraite confortable.

Près de la moitié (44 %) des jeunes Belges de moins de 35 ans pensent qu'ils devront continuer à travailler après 67 ans, avant de pouvoir partir à la retraite. Même quand ils pourront partir à la retraite, 6 jeunes Belges sur 10 s'attendent à devoir continuer à gagner un salaire d'appoint. 67 % des jeunes Belges prévoient de ne pas pouvoir mener une vie confortable après leur départ à la retraite.

NN présente le livre : « Et ils vécurent heureux pour toujours ? »

Un recueil de contes unique de Bert Kruismans, Guido Eekhaut et Isabelle Wéry

NN, l'expert en pension, présente le livre « Et ils vécurent heureux pour toujours ? », juste avant le début de la Foire du livre d'Anvers. Un recueil de contes unique, qui suscite une réflexion sur l'avenir. À la demande de NN, les auteurs, Bert Kruismans, Guido Eekhaut et Isabelle Wéry, ont laissé libre cours à leur créativité, pour offrir une suite à la vie de trois princesses de contes de fées : Cendrillon, la Belle au bois dormant et Blanche-Neige. Chaque conte se termine par la formule habituelle « Et ils vécurent heureux pour toujours ? ». Une pensée rassurante pour les enfants, mais combien de temps pouvons-nous encore réellement vivre tout en étant heureux ? La plus haute chambre de la tour occasionne peut-être d'importants frais de rénovation. Le prince doit peut-être subir une opération du dos et le coffre au trésor n'est peut-être pas aussi rempli qu'on le pensait. Les personnages de contes de fée n'échappent pas toujours à ces cas de figure. Grâce à ce recueil, NN veut établir un lien entre les attentes et la réalité. Ce livre poursuit un but précis : faire réfléchir, de manière agréable, à ce qu'implique une vie plus longue et heureuse.

Les chiffres de l'Enquête nationale des pensions que NN communique aujourd'hui, montrent clairement que les Belges rêvent d'une pension leur permettant de disposer de temps et de moyens pour voyager ainsi que pour se consacrer à leur famille et à leurs loisirs. Malgré le fait qu'ils ne font aucunement confiance aux autorités pour leur assurer une pension légale confortable, peu de Belges prennent des mesures concrètes pour pouvoir profiter d'une retraite agréable. NN présente le livre « Et ils vécurent heureux pour toujours ? » afin d'inciter les Belges à se pencher sur le sujet.

Jan Van Autreve, CEO de NN, expert en pension : « Personne ne sait combien de temps il vivra vraiment ou à quel point il sera heureux. Grâce à ce livre, nous voulons amener les gens à réfléchir, de manière agréable, à la vieillesse. En Belgique, nous avons encore beaucoup à apprendre quant au fait de vieillir en étant heureux et en bonne santé. Pensez, par exemple, aux « zones bleues », des régions du monde bien délimitées, où le mode de vie de la population favorise la longévité de celle-ci. Toutes ces personnes nouent de solides relations sociales, se soucient les unes des autres et ont un objectif : un « ikigai », comme l'appelle les Japonais. Il est grand temps qu'en Belgique nous osions réfléchir à l'idée de vivre longtemps et heureux. »

Voulez-vous recevoir un exemplaire de ce recueil unique ?

Le livre « Et ils vécurent heureux pour toujours ? » est actuellement en vente en librairie et sur bol.com. Du 29 octobre au 11 novembre inclus, il sera également disponible sur le stand d'Uitgeverij Vrijdag, à la Foire du livre d'Anvers.

Vous pouvez également recevoir gratuitement votre exemplaire numérique, en effectuant le test sur

www.vivez-heureux-et-longtemps.be.





À propos de NN

En tant qu'expert de la protection, NN dirige et inspire le débat autour de la santé et du bonheur. Chaque individu est différent, mais au final nous voulons tous la même chose : une vie saine et heureuse. NN souhaite mettre les Belges sur la voie du bonheur, voire de plus de bonheur.

La société développe son expertise en matière de protection et de bonheur grâce à des connaissances scientifiques. Elle entend dès lors les mettre largement en pratique dans la perspective de rendre les Belges plus heureux. Aujourd'hui, la chaire NN « Enquête Nationale du Bonheur » (UGent) tente d'apporter une réponse à la question : « Qu'est-ce qui rend les Belges heureux ? » Parce que le bonheur est une donnée très personnelle et que chaque individu tient partiellement son bonheur entre les mains, NN propose des outils concrets permettant au Belge de passer à l'action. En tant que compagnie d'assurance vie, NN offre la protection avec des solutions innovantes (invalidité et décès, épargne pension branche 23) via un solide réseau de courtiers et de partenaires bancaires.

NN compte 1,6 million de clients en Belgique et fait partie du NN Group, un assureur et gestionnaire d'actifs international avec une excellente position de capital, et actif dans 18 pays du monde.

Pour plus d'informations sur l'Enquête Nationale du Bonheur et plus de conseils pour vivre plus heureux : www.belgesheureux.be

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be

Contact presse



Annelore Van Herreweghe

communicatie@nn.be

 **0494 17 02 00**

Quel capital nécessaire pour une pension confortable ?



Pour déterminer le “capital pension” dont vous avez besoin, vous devez tenir compte de plusieurs facteurs.

1. Votre niveau de vie actuel à maintenir

Les revenus qui assurent votre niveau de vie actuel correspondent à votre salaire diminué de ce que vous épargnez. Ces revenus devront être remplacés.

2. Les avantages que vous perdrez

Vous bénéficiez en tant qu'employé ou via votre société de certains avantages : GSM, voiture, abonnement de transport, assurances... À la pension, vous en aurez toujours besoin, mais vous devrez en assumer le coût seul. Pour des salariés, cela représente environ 10 % des dépenses annuelles et pour les indépendants 20 %.

3. L'inflation réelle

Sur de longues périodes, l'inflation a un impact important. Si vous avez 45 ans et si vos besoins s'élèvent à 30 000 € par an, il vous faudra 46 379 € par an à 67 ans sur base d'un taux d'inflation de 2 %. De plus, l'inflation ne s'arrête pas à la pension. À 75 ans, il faudra 54 340 € par an pour conserver votre train de vie.

4. Votre « inflation personnelle »

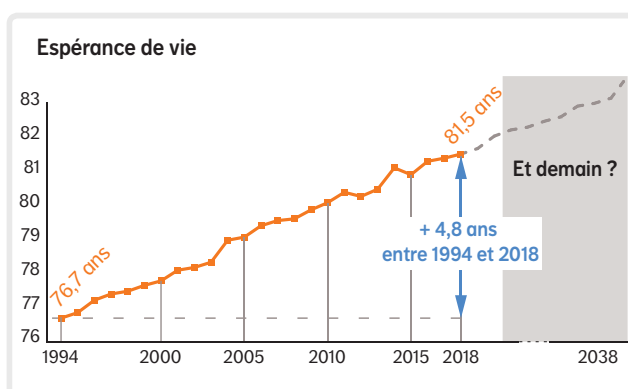
Vos aspirations augmentent avec l'âge. A 65 ans, vous ne logerez plus sous une tente durant les vacances. Il faut tenir compte de votre « inflation personnelle » (par exemple 10 % entre aujourd'hui et la date votre pension).

5. L'évolution de la pension légale ?

La pension légale remplacera une partie de vos revenus actuels. Comment estimer l'évolution de notre système de pensions ? Suivra-t-il le coût de la vie ? Personne ne peut le dire. Certains trouvent même prudent de ne pas compter sur la pension légale.

6. La durée de votre pension

L'espérance de vie à la naissance augmente chaque année de 2 à 3 mois en Belgique. Entre 1994 et 2018, elle est passée de 76,7 à 81,5 ans. Soit une augmentation de 4,8 années. Quelle sera l'espérance de vie lorsque vous serez à la pension ? Le nombre de centenaires augmente tous les jours.



Source : Statbel

7. Ce que vous voulez transmettre

Souhaitez-vous utiliser tout le capital pour financer vos besoins, ou voulez-vous laisser un montant à vos enfants ou une autre personne à votre décès ?

Le capital à constituer pour votre pension peut sembler important. Sa constitution est un exercice complexe. La bonne méthode permettra de maximiser votre épargne en tenant compte des avantages fiscaux et des rendements des différentes solutions.

Par quelle solution commencer ?



Voici l'ordre à prendre en compte pour optimiser les gains fiscaux.

Vous êtes indépendant en société ?

Priorité	Régime fiscal	Avantage fiscal
N° 1.	PLCI	Déductible à titre de frais professionnels
N° 2.	EIP	Déductible à titre de frais professionnels à l'impôt des sociétés + avantage non imposable
N° 3.	Epargne pension à concurrence de 980 € et épargne à long terme	Déductible à 30 %
N° 4.	Epargne pension à concurrence de 1 260 €	Déductible à 25 %
N° 5.	Epargne non fiscale	Pas d'avantage fiscal

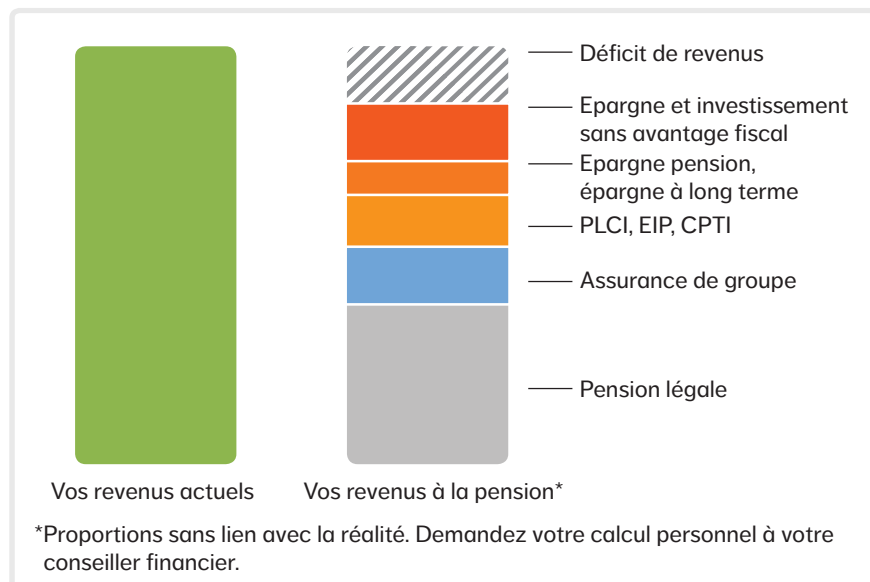
Vous êtes indépendant sans société ?

Priorité	Régime fiscal	Avantage fiscal
N° 1.	PLCI	Déductible à titre de frais professionnels
N° 2.	Epargne pension à concurrence de 980 € et épargne à long terme	Déductible à 30 %
N° 3.	Epargne pension à concurrence de 1 260 €	Déductible à 25 %
N° 4.	CPTI	Déductible à 30 %
N° 5.	Epargne non fiscale	Pas d'avantage fiscal

Vous êtes un particulier (sans statut d'indépendant) ?

Priorité	Régime fiscal	Avantage fiscal
N° 1.	Epargne pension à concurrence de 980 € et épargne à long terme	Déductible à 30 %
N° 2.	Epargne pension à concurrence de 1 260 €	Déductible à 25 %
N° 3.	Epargne non fiscale	Pas d'avantage fiscal

Comment combler votre déficit de revenus à la pension ?



Le saviez-vous ?

Les conjoints aidants/ partenaires légaux avec maxi-statut peuvent également souscrire une PLCI.


Les Belges et la pension

75 % des Belges voient la pension comme positive, mais ...

La pension, source d'inquiétude pour les Belges

- 64 %** s'inquiètent de leur situation financière pendant leur pension
- 56 %** ne comptent pas sur l'État pour payer leur pension
- 6 %** seulement pensent que la pension légale sera suffisante pour garder leur niveau de vie

Le Belge peut faire mieux



Seulement **24 % 39 %** épargnent et investissent (hormis via leur compte d'épargne)

Seuls **11 %** ont un plan financier écrit personnel

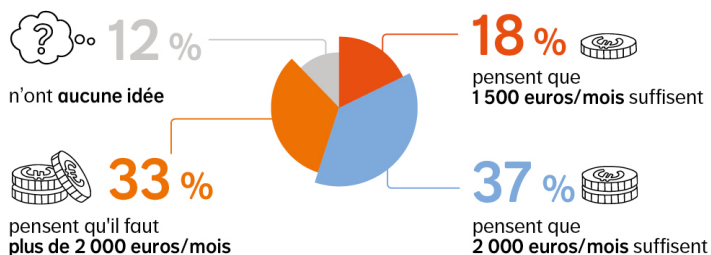
Le montant de votre pension
Voyez sur www.mypension.be

Pension légale moyenne (€)

	femmes	hommes
Fonctionnaires	2 499	2 755
Saliariés	897	1 112
Indépendants	435	612

Pension de retraite mensuelle brute moyenne 2015-2017.
Source des données : service fédéral des pensions.

De quel montant les Belges pensent-ils avoir besoin durant leur pension ?



Et vous ? Calculez le montant dont vous aurez besoin sur www.nn.be/pension

Le sentiment des Belges face à la pension

- 12 %** **Angoissé**
L'État sera-t-il en mesure de payer ma pension ?
- 19 %** **Rêveur**
La pension, ce n'est que du bonheur
- 15 %** **Optimiste**
Quoiqu'il arrive, je trouverai une solution
- 13 %** **Pessimiste**
Je devrai encore travailler pendant la pension
- 16 %** **Passif**
La pension, ce n'est pas ma responsabilité !
- 24 %** **Prévoyant**
Vous faites tout pour avoir une pension confortable.

Découvrez ces 6 profils et déterminez le vôtre sur www.vivezheureuxetlongtemps.be

Prenez rendez-vous avec votre conseiller. Définissez avec lui un plan financier pour votre pension.

Découvrez nos solutions épargne et investissement sur www.nn.be

Editeur responsable: Pieter-Bas Vos, NN Insurance S.A., Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles



* Résultats de l'enquête nationale des pensions de 2019 réalisée par NN Insurance Belgium via le bureau d'enquête indépendant Indiville. Echantillon composé de 1059 Belges non pensionnés entre 20 et 64 ans. 57 % sont néerlandophones, 43 % francophones. 50 % sont des hommes, 50 % des femmes.

NN Insurance Belgium SA, prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA et entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les Branches Ia, 2, 21, 22, 23, 25, 26.
Siège social : Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE28 3100 7627 4220.